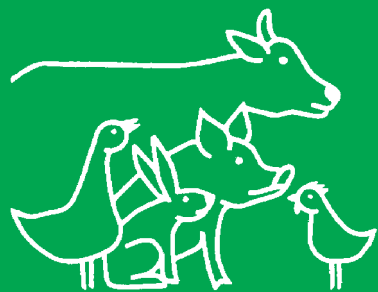


**Pour voir les pages séparément, continuez à feuilleter.**

**Pour voir les pages doubles, comme dans la version imprimée, réglez votre pdf-lecteur comme suit:**

- Grandeur 100%**
- vision des deux pages.**



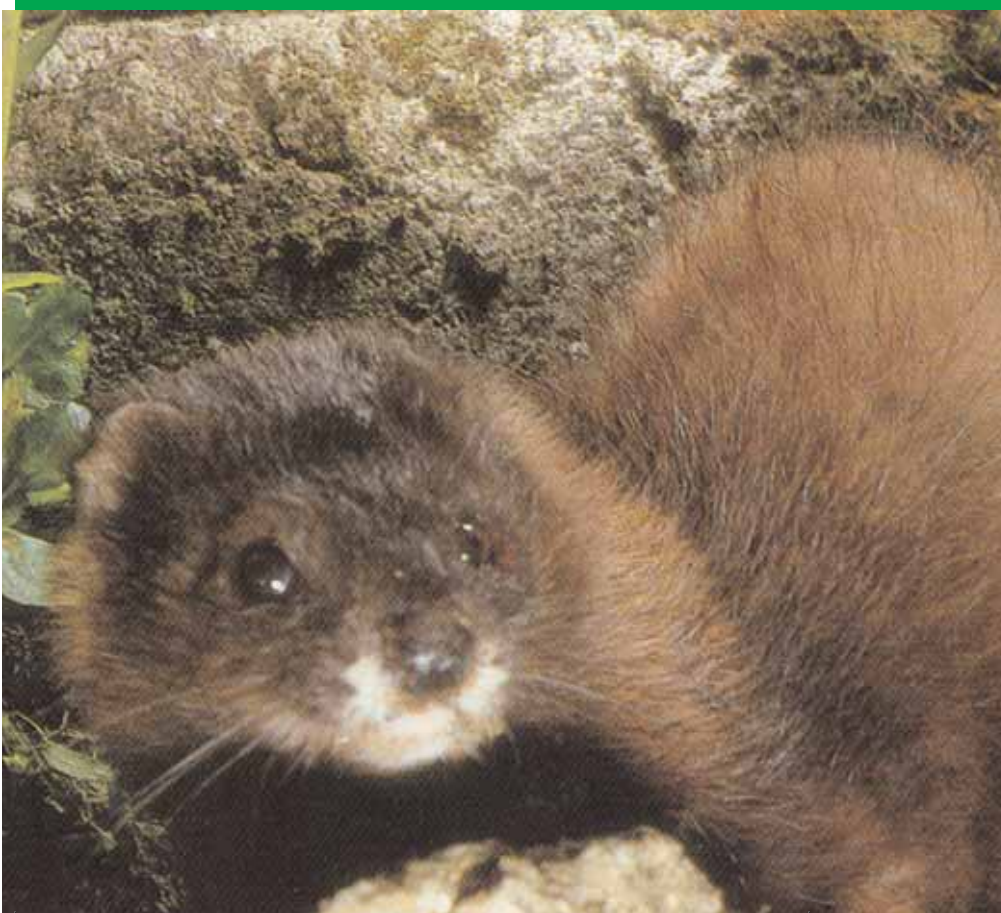
# ACUSA-News

AN04-2, décembre 2004

tirage 150 000

Association Contre les Usines d'Animaux

Migros plus progressive que Coop:  
la viande de **veau rouge** - de veaux nourris  
selon leur besoins - a plus de goût!



**Initiative  
populaire  
fédérale  
contre les  
importations  
de  
fourrures**

## Editorial par Susanne Wachtl, ACUSA Suisse Romande

Les animaux de rente ont-ils droit au bien-être? A en juger les conditions de détention auxquelles la majorité des animaux de rente sont assujettis, il faut croire que non. En 1978 la population suisse a accepté les lois qui devaient garantir aux animaux le droit au bien-être, soit l'absence de maladie, l'absence de faim et de soif, l'absence de peur, l'absence de stress et la possibilité d'exprimer un comportement naturel. En 1981, les lois ainsi que les ordonnances entrent en vigueur. Mais les OPA accordent aux détenteurs d'animaux de généreux délais de transition. Et la loi fut pervertie au point que de nombreuses maltraitements d'animaux restent tolérées. Donc, la législation protège avant tout les détenteurs d'animaux!

On a forcé les animaux à s'adapter à des confinements hostiles, on a poussé leur organisme à métaboliser un fourrage industriel non conforme aux besoins spécifiques de l'espèce et on a produit une alimentation humaine basée sur le seul lucre: combien d'animaux peuvent survivre dans le plus petit espace possible, aux moindres coûts possibles et aux plus grand profit possible?

Fin 2003, le Conseil fédéral modifie l'ordonnance relative au nombre d'animaux par exploitation agricole. Au lieu de diminuer leur nombre déjà excessif, il va l'augmenter sous la pression des milieux agricoles. En effet, dès janvier 2004, il admet l'élevage de 27'000 poulets contre 16'000, 18'000 pondeuses contre 12'000 et 1500 porcs contre 1000. Cette décision est en contradiction absolue avec les principes de la protection des animaux. Le bien-être de ceux-ci est de moins en moins respecté au profit des éleveurs, des engraisseurs et des consommateurs de viande bon marché. Il en résulte que la seule opposition que l'on puisse faire à cette machination est de manger végétarien - pour la santé et par amour des animaux.

Dans cette édition, vous trouverez encore une fois l'initiative contre l'importation de la fourrure. Nous exhortons nos lecteurs à réagir. L'année dernière, notre initiative pour l'interdiction de l'abattage rituel a échoué. Nous avons été très déçus de constater que nombre d'amis des animaux (vrais ou seulement de nom) ont sacrifié les animaux (leurs amis!) sur l'autel de l'indifférence, de la lâcheté, du laxisme.

Dans l'industrie de la fourrure, des milliers d'animaux à fourrure meurent afin de satisfaire la vanité et la prétention de certaines femmes. Les conditions de vie dans les élevages d'animaux à fourrure et les méthodes de mise à mort sont à présent connues de tous. «Seulement les demi-mondaines et les écervelées portent encore de la fourrure» a dit feu le Prince Sadruddin Aga Khan. J'ajoutera pour ma part «et seulement celles depourvues de toute compassion pour les animaux dont elles portent la dépouille sur le dos.»

Aidez nous à faire disparaître ce vil commerce de peaux de misère!

Avant de signer l'initiative, lisez attentivement les indications afin que nous ne perdions aucune voix! Ce qui arrive souvent lorsqu'un formulaire a été mal rempli. Nous vous remercions d'avance.



### Impressum

ACUSA-News

ISSN 1424-4438

Editrice:

**Association Contre les Usines d'Animaux  
ACUSA**

Abonnement ACUSA-News Fr 20.-

Membre ACUSA (incl ACUSA-News): Fr 100.-

Cotisations: C.C.P. 60-497467-5

Rédacteur en chef: Dr Erwin Kessler

Adjointe: Susanne Wachtl,

ACUSA, Route Suisse 33, 1296 Coppet,

www.acusa.ch

## Détournement de milliards de francs provenant des fonds publics:

# La folie des subventions agricoles

Le premier juillet 2004, on pouvait lire dans la Weltwoche: «trois vaches coûtent aux contribuables autant qu'un écolier. Les paysans justifient les subventions dont ils bénéficient en mettant en exergue le soin qu'ils apportent à l'agriculture. Un calcul d'épicier: La population suisse commence à comprendre lentement que l'agriculture lui coûte beaucoup d'argent, c'est-à-dire environ six milliards de francs par an... Ce qui permet de poser l'équation choquante: les trois vaches bénéficiant de 12 000 francs par an coûtent à peu près autant qu'un écolier, dont on attend que son capital humain engendre pendant des décennies des profits considérables pour les rentiers de demain. Plus de la moitié du revenu de l'agriculture provient du porte-monnaie politique alimenté par le contribuable et le consommateur. C'est le double de ce que paie l'Union Européenne.» (pour en savoir plus, voir [www.vgt.ch/news2004/040702](http://www.vgt.ch/news2004/040702))

Parce que les états de l'OECD (dont la Suisse) soutiennent leurs produits agricoles par des subventions allant jusqu'à 360 milliards de francs, les pays en voie de développement ne sont pas concurrentiels et ne peuvent donc vendre les produits provenant de leur agriculture.

Pendant un demi-siècle, l'agriculture suisse a bénéficié d'un statut spécial, conséquence de la nécessité pour la Suisse, encerclée jadis par les forces de l'axe, d'être autosuffisante en matière de production alimentaire. Les allocations excessives ont perduré malgré que l'agriculture se fût transformée en une industrie nuisible à l'environnement et aux animaux (maltraitance), produisant des excédents massifs qui ne répondaient plus aux besoins du marché mais s'orientaient vers les subventions de l'Etat. Les structures subventionnelles mafieuses s'orientent vers les intérêts financiers d'une clientèle sur-représentée tant au niveau national qu'au niveau administratif Fédéral. Ce qui va de manière grotesque à l'encontre des intérêts publics. Les paiements directs illustrent clairement les effets qui sont en contradiction avec d'autres objectifs politiques Fédéraux.

Exemples: d'un côté, on subventionne la culture du tabac, de l'autre côté, on investit des millions dans la lutte contre le tabagisme ; on accorde une aide massive aux producteurs de viande sachant que la consommation de trop de graisses animales et trop de protéines nuit à l'organisme et va par

ricochet faire exploser les coûts de la santé. Dans de nombreux cas, l'aide à l'agriculture n'a aucun lien avec l'alimentation ni avec l'autonomie en matière de production alimentaire. C'est le cas lorsque la Confédération verse aux vigneronns la somme de 10 francs pour chaque bouteille de vin exportée, ou encore lorsqu'il subventionne l'élevage de chevaux. J'ai demandé aux conseillers Fédéraux Merz (Ministre des finances) et Deiss (Ministre de l'économie publique) pourquoi la Confédération subventionnait l'élevage de chevaux de selle et de boucherie à raison de 30 millions de francs par année et dans quelle mesure cette dépense répondait à un besoin public urgent alors que les caisses de la Confédération révèlent un déficit de plusieurs milliards de francs.

Réponse du conseiller fédéral Merz: ceci n'est pas de ma compétence mais de celle du ministre de l'économie publique. Curieux de constater que la dilapidation insensée de fonds publics ne regarde en rien le Ministre des finances! Le conseiller fédéral Deiss m'a donné une réponse un peu plus longue mais tout aussi dénuée de sens : il n'avait tout simplement pas de réponse... Il prétendait toutefois qu'il n'y avait aucune raison valable pour refuser de verser des allocations aux éleveurs de chevaux. Intéressant n'est-ce pas? Il ne faut donc *pas de raisons* valables pour octroyer des subventions, mais il faut des raisons valables pour *ne pas* en octroyer! Et il faut croire qu'un déficit de plusieurs milliards n'est pas une raison plausible pour refuser de verser des subventions insensées. Il leur semble plus simple de réduire les rentes AVS afin de ne pas se mettre à dos la clientèle sur-représentée que constituent les destinataires de la manne fédérale. Un soulèvement des rentiers n'est (malheureusement) pas à craindre! Il serait facile pour l'armée, de plus en plus sollicitée pour des missions de gardes, de protéger le palais fédéral contre un assaut de rentiers munis de cannes! Et le Conseil Fédéral, de par son immunité parlementaire, est à l'abri de plaintes pénales pour spoliation de fonds publics.

Par ailleurs, la Confédération subventionne également des éleveurs de chevaux coupables de maltraitance envers les animaux qui contraignent les chevaux de vivre de manière continue à l'attache. Une pratique interdite par la loi. S'ajoute à cela - et les médias n'en ont jamais parlé - le fait que les

paiements directs «écologiques» effectués partout avec vantardise pour encourager les paysans à s'orienter vers une nouvelle forme d'agriculture profitent entre-temps et une fois de plus aux anciens bourreaux d'animaux et autres destructeurs de l'environnement. Comme l'écologie ne représente plus qu'un argument de vente et qu'elle camoufle habilement les subventions versées aux agriculteurs, plus personne ne s'étonne de découvrir que les pires fabriques d'animaux, dont les responsables ne respectent même pas les prescriptions minimales de l'ordonnance sur la protection des animaux, bénéficient eux aussi de ces subventions. Récemment, le VgT/ACUSA a dévoilé un pareil cas dans le canton de Zürich et démontré les machina-

tions des fonctionnaires vétérinaires et agricoles corrompus, l'indifférence d'un certain nombre de procureurs et même les agissements de l'avocat cantonal servant d'alibi ([www.vgt.ch/vn/0401/ZH.htm](http://www.vgt.ch/vn/0401/ZH.htm)). Les médias, y inclus Kassensturz, Rundschau, 10 vor 10, Tagesschau, K-Tipp, Beobachter, se sont quasiment désintéressés du sujet. Comme ces vérités sur le dysfonctionnement de la démocratie en Suisse sont susceptibles de déranger, elles ne sont pas dévoilées aux contribuables et aux consommateurs.

Heureusement que les informations VgT-Nachrichten et Acusa-news existent. Votre don aidera à les diffuser aussi largement que possible.

## Poules

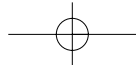
Autrefois, il y avait seulement les poules et les coqs. Les poules pondaient des oeufs, les coqs finissaient sur la table du dimanche. Mais depuis que l'agriculture s'est industrialisée, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient. Les animaux sont devenus des produits de consommation de masse. Par une sélection rigoureuse, les animaux sont programmés pour une rentabilité maximale. La génétique permet d'avancer encore dans cette direction. Une poule n'est plus simplement une poule: il y a maintenant des élevages pour poules pondeuses - les machines à pondre. Les coqs de cette lignée sont éliminés dès la naissance. D'autres élevages spécialisés produisent les poulets, animaux qui atteignent leur poids d'abattage en 7 semaines et moins encore. Ils prennent si vite du poids que la croissance du squelette ne peut suivre; il se déforme et n'est plus capable de supporter la masse du corps. Les poulets ne peuvent plus se mouvoir comme le feraient de jeunes animaux: les jambes font mal, le coeur peine. Impossible aussi de se hisser sur les perchoirs. Ces malheureuses créatures passent donc la majorité de leur tragique vie couché sur le ventre! Et toute cette détresse pour qu'une population déjà suralimentée puisse encore se gaver des vraies victimes de la malbouffe actuelle!

Suite aux pressions de l'agro-lobby, le Conseil Fédéral a légalisé début 2004 l'augmentation du nombre d'animaux par exploitation! Encore une fois, la Loi pour la protection des animaux reste un voeu pieux.

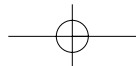


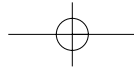
Poussine âgée de 29 jours - Poulet âgé de 29 jours





Engraissement des poulets en Suisse





## Ponte «au sol»

Ces poules sont seulement âgées de 12 mois. Si elles ont perdu leurs plumes ce n'est pas parce qu'elles ont mué mais parce qu'elles sont dégénérées, surmenées par les conditions de leur détention et affaiblies par un affourage concentré. Comme les responsables de la Migros l'ont constaté eux-même : "Ces poules n'ont pas bonne allure" ...Mais "leur détention est conforme à la législation et elles pondent quand-même." Cette position est partagée par les technocrates du Département Fédéral de l'agriculture, ainsi que par

plusieurs vétérinaires cantonaux... Et ceci malgré l'expertise d'un spécialiste internationalement reconnu, le Professeur Fölsch. Cette autorité en matière d'aviculture constate: "Ce sont des animaux souffrants et malades. Ce sont des animaux maltraités."

**Avec des images pareillement fantasmagoriques, Migros et Coop mènent les consommateurs en bateau: «Pour que le jaune d'oeuf ait du goût. Une détention correcte des animaux est importante pour les produits de la COOP.»** ↓



annonce Migros

Damit das Gelbe vom Ei so richtig schmeckt.



**GLÜCKS-EIER**  
Die artgerechte Tierhaltung ist für Coop-Produkte wichtig.





↑ Des poules à perte de vue chez Grosjean-Stettler à 1509 Vucherens. Ces jeunes poules, dans leur luisant habit de plumes, ont été récemment emmenagées dans ce sombre hall de ponte au sol. Elles sont nées dans une couveuse, ont passé leurs premiers mois dans un établissement spécialisé dans l'élevage des jeunes poulettes pondeuses. Elles passeront le reste de leur existence dans ce camp de travail, avant de partir, épuisées, déplumées, vers l'abattoir. Elles n'auront jamais vu le ciel, elles n'auront jamais senti le soleil sur leur corps, elles n'auront jamais pu gratter le sol à la recherche d'un vers. Quel crime ont-elles donc commis pour être ainsi condamnées à la réclusion à vie?

7

↓ Publicité mensongère - payée avec les deniers publics!





## Courrier des lecteurs

C'était un beau matin d'été ensoleillé; nous nous promenions, mon ami et moi, dans la campagne romande, profitant de notre escapade pour faire quelques petites emplettes de la main à la main, directement du producteur au consommateur. Je voulais surtout acheter des œufs frais, issus de poules qui auraient picoré de vraies graines dans de vrais prés; bref des œufs sains, nés de poules heureuses. Notre quête était bucolique, les sentiers s'ouvraient devant nous et c'est en fin de matinée que je nous fîmes halte dans le petit village de Vuillens. Un petit chat nous conduisit chez un apiculteur où nous garnîmes notre panier d'un bon miel du pays dont l'agréable odeur titillait mes narines. Monsieur Cherpillod nous indiqua très gentiment que nous pourrions obtenir des œufs chez sa nièce, à la ferme voisine, qui hébergeait près de 3000 poules. **Cherpillod...** Je me rappelai avoir souvent acheté les œufs de la famille Cherpillod à la **Migros** de mon quartier. Car je tenais à ne manger que des œufs frais de poules en liberté et me sentais rassurée, par les contrôles de qualité qu'effectuait sûrement l'acheteur du supermarché. Le fait que Madame Cherpillod fournisse la Migros me la rendait proche et j'étais très heureuse de voir de mes yeux les «mamans» des œufs anonymes que je mangeais si régulièrement. Nous nous approchâmes de la maison d'habitation bordée de géraniums et je sonnai. Comme personne ne venait, je pris quelques photos des alentours, je ne sais trop pourquoi, peut-être espérais-je ainsi faire, presque par magie, apparaître un animal dans mon champ de vision. Car ce silence,

**Touchant, n'est-ce pas?** Le grand-papa qui distribue des grains aux pou-poules, les cochons si mignons dans leur enclos-à colorier en rose- les moutons, les chèvres, les vaches avec cloches et cornes; tous ces êtres heureux autour de la ferme... Que nos bambins s'amuse bien en coloriant cet idyllique petit monde rural! Ce mirage- pardon, cette image- est tirée d'une brochure éditée en 2000 et rééditée en 2004 par la fédération des producteurs de lait. Elle est distribuée lors des manifestations agricoles. Cette manipulation de la réalité est tout bonnement navrante. Les producteurs de lait auraient-ils donc honte de représenter l'agriculture et le mode de stabulation des animaux de rente conformément aux temps actuels ?

Précisons que la Confédération subventionne la propagande mensongère des diverses branches de l'agriculture de quelques dizaines de millions de francs...

ce grand vide était étonnant. L'herbe était grasse, les champs étalaient leur manteau vert à perte de vue autour de la ferme, et pourtant, pas un être vivant, pas une de ces 3000 poules en liberté que je m'attendais à rencontrer. Je contournai encore une fois le hangar où trônait une pancarte représentant une jolie poule ronde et dodue, passai par le sentier de randonnée qui faisait le tour de la propriété de Madame Cherpillod... Rien. Pas un animal; ou plutôt si, un animal, un seul: un petit veau squelettique qui semblait m'implorer, debout, seul, dans son «igloo». Je détournai le regard...

Quand Madame Cherpillod apparut, je fus presque soulagée de voir en elle âme qui vive, tant l'absence semblait envahissante dans ces grands pâturages déserts. Je lui demandai si ses poules étaient bien en liberté, ce qu'elle me confirma. J'étais pour le moins incrédule. Madame Cherpillod me donna alors un petit cours sur les différentes manières de détenir les poules: en courette; en jardin d'hiver; en liberté - «Et les vôtres, elles sont en liberté?» - «Les miennes sont en liberté.» Je n'en croyais pas mes oreilles. «Mais, elles sont en liberté ici, autour de votre maison?» - «Oui, c'est cela». Cela laissait songeur. Madame Cherpillod ajouta que les animaux n'avaient pas à se plaindre puisqu'ils étaient mieux traités que les enfants. Puis elle partit fouiller le fond de sa remise pour récupérer les emballages d'œufs que je reconnus comme étant ceux des poules élevées en plein air et liberté de la Migros. Tout cela aurait été surréaliste si ce n'était pas tout simplement mensonger et cruel. Je suis redescendue de ma visite aux poules «libres» stupéfaite et choquée. Je voudrais maintenant savoir, au nom des nombreux consommateurs d'œufs Migros, comment sont effectués les contrôles des producteurs «BIO» de la Migros - et surtout, je voudrais savoir où et dans quel état se trouvent les poules de Madame Cherpillod.

Anne Perzoff

# Vaches laitières

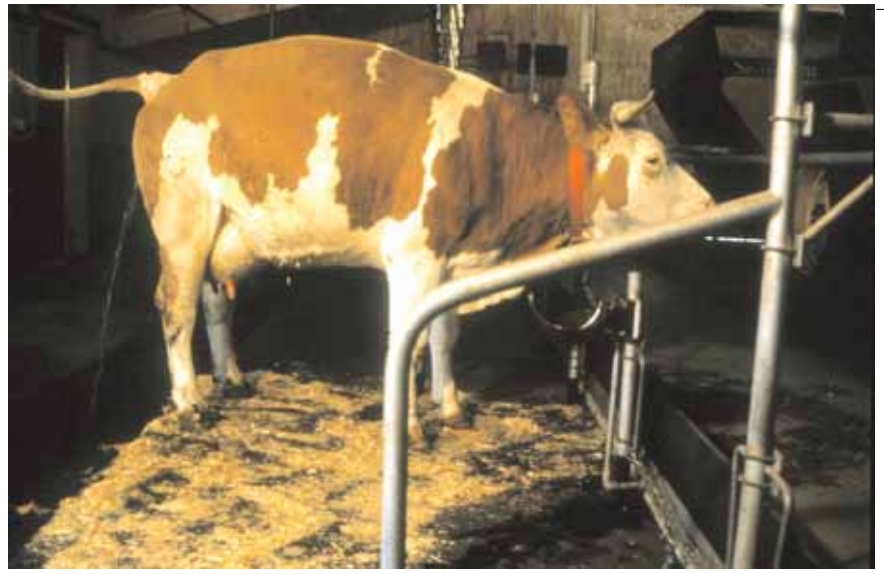
Oui, bien-sûr elles existent, les vaches laitières en pâturage. Mais ne vous y trompez pas: il s'agit bien souvent de génisses, c'est à dire d'animaux trop jeunes pour donner du lait et qui, de ce fait, peuvent rester dehors nuit et jour.

Regardez bien autour de vous: combien de vaches laitières avez vous vues à l'air libre en hiver, bénéficiant ainsi des sorties prescrites par l'OPA?

Dans les Grisons, où une exploitation sur deux est une exploitation BIO, il faut traverser la moitié du canton pour apercevoir enfin des laitières en plein air. Ce que l'on voit surtout ce sont des paysans qui se promènent noichalamment plutôt que d'être occupés à sortir leurs vaches. «C'est que, vous comprenez, sortir les animaux ça donne plus de travail et même pas plus de lait...» Les trop nombreuses vaches qui, dans les régions de grande culture de Suisse centrale surtout, passent leur vie entière attachées dans une sombre étable, ne sont évidemment pas visibles. Comme l'avait compris Berthold Brecht: «Ceux-là qui sont dans l'ombre sont ceux-là que l'on ne voit pas!» Bien-sûr, il y a ce petit espace clôturé devant la porte de l'étable, pour le cas où, par le plus grand des hasards, un employé du protection cantonal des animaux viendrait à s'égarer par là. L'herbe haute qui y prend ses aises témoigne de ce que depuis belle lurette aucune vache n'y a mis les pieds... Ce que le brave employé ignore bien volontiers. Après tout, si les autorités l'emploient c'est pour faire croire que l'application de la Loi pour la protection des animaux est contrôlée et non pas pour ruer dans les brancards ou ennuyer ces pauvres agriculteurs trop paresseux pour ouvrir les portes des étables à leurs animaux!

Ces vaches enchaînées n'ont le choix qu'entre deux positions: debout ou couchées. Leurs possibilités de se mouvoir sont encore entravées par le «dresse-vaches» électrique, qui les empêche non seulement de se soulager à leur façon, mais aussi de se vouer au toilettage indispensable à leur bien-être.

De plus, les vaches qui se lient d'amitié avec leurs voisines de détention se lèchent mutuellement en témoignage de leur affection; encore un comportement naturel rendu impossible par l'instrument de torture dont la menace plane au-dessus de leur pauvre dos. Depuis longtemps il est reconnu que le dresse-vaches est une maltraitance envers les ani-



*En position naturelle, pour se soulager, la vache courbe le dos. Le **dresse-vache** l'empêche de le faire et l'oblige à reculer, autant que la chaîne le lui permet, afin que ses sécrétions tombent dans le canal d'évacuation de lisière. La vache ainsi dressée se tient «au garde-à-vous».*

maux. Le projet de l' OPA de 1980 en préconisait l'interdiction, mais il a été écarté sur pression du lobby agricole. En effet, les agro-technocrates essaient de faire passer cet instrument de torture pour une inoffensive technique de rétention, argumentant que le dresse-vaches n'est pas continuellement sous tension. Mais les vaches savent-elles quand elles recevront ou non une décharge? Bien évidemment non: Belinda ressent une désagréable irritation au niveau de la jambe postérieure; elle jette la tête en arrière pour se lécher... Mais brusquement elle est arrêtée dans son intention: la décharge électrique lui rappelle qu'elle n'est pas libre dans un pré mais attachée devant sa mangeoire. Les jours suivants, elle mémorise sa punition et se tient maintenant bien tranquille. Elle domine ses envies de se lécher, se lève et se soulage en bougeant le moins possible. Et si après quelques jours elle oublie la punition, et si d'aventure elle se meut un peu plus librement, l'audace n'échappe pas à son gardien, qui s'empresse d'enclencher à nouveau le maudit instrument.

Mais pareille maltraitance a des conséquences : des animaux stressés et tendus en permanence, dont la fécondité est influencée négativement. Pour y remédier, les injections d'hormones sont monnaie courante. Pour toutes ces raisons, la majorité des vétérinaires suisses est opposée au dresse-vaches, au même titre que nombre de leurs confrères allemands de certains Länder plus avancés que ne l'est la Suisse en matière de protection des animaux . Ainsi, le Département agricole de Hannover a proscrit l'utilisation du dresse-vaches en rai-

son des «douleurs et traumatismes graves et répétés que celui-ci inflige aux vaches».

En Suisse pareillement, l'utilisation du dresse-vaches viole l'article 2 al. 2 et 3 de la LPA : «Toute personne qui s'occupe d'animaux doit, en tant que les circonstances le permettent, veiller au bien-être des animaux» et «Personne ne doit de façon injusti-

fiée imposer aux animaux des douleurs, des maux ou des dommages ni les mettre en état d'anxiété.» Et pourtant, avec l'OPA, le Conseil Fédéral légalise le dresse-vaches parmi d'autres maltraitements. Plus encore, il subventionne ces bourreaux d'animaux professionnels.

## En bref

Peu après son élection au Conseil Fédéral, notre nouveau Ministre du Département de Justice, Monsieur **Blocher**, a fait savoir devant les médias que, selon lui, «on a pas à dire aux paysans comment leurs vaches doivent se coucher dans l'étable». Monsieur Blocher est «de toute façon d'avis que la législation sur la protection des animaux dans l'agriculture devrait être amoindrie si ce n'est pas carrément annulée». Quel dommage que les vaches, entre lesquelles M. Blocher a posé à l'OLMA lors de son discours aux paysans, ne lui aient pas fait part de leur opinion! Mais étant donné qu'elles avaient été écornées - c'est à dire mutilées - elles manquaient peut-être d'arguments plus convaincants. A moins qu'un discret petit soufflet de la queue...

Notre **Conseiller-Président Deiss** s'est laissé aller à une petite blague - ô combien amusante - lors des délibérations concernant la Législation sur la protection des animaux le 6 octobre à Berne, où il a été demandé entre autres que le temps de transport du bétail vers les abattoirs soit le plus court possible et que les animaux soient chargés avec ménagement. Le Conseiller Deiss ironisa sur la pertinence de cette demande en rétorquant que son chien se réjouissait à chaque fois qu'il pouvait faire un tour dans sa voiture... Spirituel n'est-ce pas ? Dommage que les moutons et porcs chargés déjà un jour avant leur transport vers les abattoirs de l'autre bout du pays aient été privés de cet humour fédéral, de même que les petits veaux trimbalés d'une place de marché à une autre et qui arrivent épuisés, terrifiés, assoiffés, à leur destination finale! J'ose espérer que Monsieur Deiss n'utilise pas ses grosses bottes, ni ne tord la queue de son chien afin de le persuader de monter dans sa voiture?

Monsieur **Moritz Leuenberger**, lors d'un discours à Fribourg (traduit de l'allemand): «L'interdiction de l'abattage rituel ne constitue pas une mesure de protection des animaux mais une limitation de la liberté de religion.», ce qui a provoqué des réactions d'opposition outrées, particulièrement de la

part des vétérinaires. Monsieur Leuenberger, si sensible et si souvent bouleversé, n'éprouve-t-il point d'états d'âme pour ces animaux-là:



**Les évêques suisses** sont scandalisés! Le porte-parole des évêques suisses se déclare «choqué et pas du tout amusé». Selon lui, l'affiche de l'organisation de protection des animaux «Zodiac», représentant un animal - chat, lapin ou grenouille - cloué sur une croix, heurte la sensibilité des gens. Il n'accepte pas l'argument, pourtant profondément respectueux, que la croix est pour les non-croyants aussi, le symbole de la souffrance absolue d'un être innocent martyrisé. Les représentants de l'Eglise, qui restent muets devant tant de souffrances, qui ne s'engagent jamais en faveur des animaux, seraient bien avisés de continuer de se taire quand, désespérés, les protecteurs des animaux engagent l'opinion publique à réagir au moyen d'actions «musclées» ou d'images lourdes de sens. Dans cette société, il est tout à fait admis que les personnes au cœur tendre soulagent un peu la misère des chats et des chiens. Mais ceux qui veulent voir respectés les droits de tous les animaux ont à faire à l'inertie des autorités et à l'indifférence de la majorité de la population. Qu'on

ne s'étonne pas alors si certains perdent patience. Quand à nous, nous avons invité Monsieur le porte-parole de l'Eglise catholique de Fribourg à nous accompagner dans certaines étables dans son canton - invitation qu'il a très poliment refusée.

**Porcherie Favre.** Le complexe hôtelier de Monsieur Favre s'est considérablement agrandi. En effet, une nouvelle et grande porcherie dans le quartier industriel de l'**Orbe** affiche fièrement son nom. Selon ses dires, cette exploitation sera conforme aux exigences de la directive sur la protection des animaux. Dans la prochaine édition de notre journal nous vous rendrons compte de nos observations. Pour mémoire, ACUSA a été libérée de tous les points d'acusations formulés contre elle par Monsieur Favre.

**Good news from California:** le «Terminator» met un terme à une maltraitance d'animaux! Arnold Schwarzenegger, Gouverneur de Californie, interdit

la fabrication et l'importation de foies gras dans son Etat. Rappelons que la Suisse, elle, continue d'importer du foie gras, bien qu'elle ait proscrit le gavage des oies... sur son sol. Pourtant, avec l'art. 9 de la Loi sur la protection des animaux, nous avons les bases légales pour une interdiction de l'importation. Cet article stipule que «pour des raisons relevant de la protection des animaux, le Conseil fédéral peut (...) interdire l'importation, l'exportation et le transit d'animaux ainsi que des produits d'origine animale». Malgré cela, nous importons foie gras, cuisses de grenouilles, fourrures et viandes provenant des animaux abattus selon des rites religieux non admis dans notre pays. Les raisons avancées par les autorités pour le non-respect de la loi montrent qu'une fois de plus on privilégie l'intérêt de telle ou telle collectivité, plutôt que le droit des animaux à être protégés contre les abus dont ils sont victimes, que ce soit chez nous ou ailleurs.



**Si vous aimez vos chats et chiens, ne les laissez pas se reproduire! Faites castrer vos matous et chiens et stériliser vos chattes et chiennes!**



Une de nos principales directives - bien acceptée et exécutée par les propriétaires et amis des chats responsables. Pourtant cette règle peine à faire son chemin à la campagne. Les chats dans les fermes se multiplient de façon incontrôlée malgré toutes les campagnes des différentes sociétés de protection des animaux. La SPA suisse met annuellement une somme considérable à disposition afin de neutraliser gratuitement nombre de chats des paysans - une sorte de petite subvention, cette fois payée par les membres de la protection des amis des animaux? Mais malgré tous ces efforts, les chattes à la campagne donnent naissance plusieurs fois par an et la misère des chatons non désirés persiste. «Pas la peine de faire quoi que ce soit, ils crèvent tout seuls.» «Ne faut pas intervenir, laissez faire la nature, la nature aussi les décime après.» «Ne vous faites pas de souci, je leur règle moi-même leur sort.» Exemples de réponses que j'ai reçues des paysans et PAYSANNES quand je me suis «mêlée d'affaires qui ne me regardent pas». Les deux premières réponses n'ont pas besoin d'explication; la troisième signifie - selon ses propres explications - que le brave paysan soit noyé, soit écrasé, soit fracasse le chaton contre un mur. Ces cas ne sont malheureusement pas des cas isolés, dans notre belle campagne suisse aussi, la misère des chats est le plus souvent dramatique; ni médicalement suivis, mal nourris, ces animaux rendent service sans que la moindre reconnaissance ou affection leur soit témoignée. Que faire? Se mêler d'affaires qui ne nous regardent pas? Oui! Sans relâche essayer de persuader les propriétaires - le mot n'est pas tout à fait adéquat - des chats de bien vouloir assumer leur responsabilité envers tous les animaux qui vivent sous leur toit, donc «castrer les matous et stériliser les chattes».

# Cochons

Très peu de cochons ont la chance de jouir d'aussi bonnes conditions de vie que les animaux de notre photo.

Ceux-ci vivent chez un paysan BIO. Mais la grande majorité des porcs survit dans des usines d'animaux. Dans sa Législation pour la protection des éleveurs - pardon, ... des animaux - le Conseil Fédéral concède **seulement 0.5 m<sup>2</sup> de surface au sol à ces animaux intelligents, sensibles et enjoués**. Sur quelles bases nos sieurs de Berne en décident-ils ainsi? En définissant le contenu des ordonnances, les marionnettes fédérales de l'agro-lobby furent informées du nombre d'animaux usuellement enfermés par boxes dans ces usines d'animaux. Ce nombre est d'environ deux animaux par mètre carré. Ce qui veut dire que leur corps couvre le sol. C'est ainsi qu'a été décidé à combien de surface de sol ont droit ces pauvres animaux... Et jusqu'à présent rien n'a changé.

Lors de la révision des OPA en 1997, le Conseil Fédéral prétendait devant le Parlement - et le Département vétérinaire en faisait de même devant le public - que la soi-disant **détention en stalles** serait interdite. Aucune exception à la règle n'a été mentionnée. En vérité, cette **méthode barbare de détention des truies** n'a pas été abolie: il a seulement été défini au nombre de combien et pendant combien de temps les animaux devront peiner dans ces installations, fermes BIO et autres labels inclus!

Pareille détention, largement pratiquée en Suisse, est une maltraitance grave pour les porcs, qui sont des animaux curieux et actifs. Condamnés à la quasi-immobilité, coincés entre les barreaux, ils mènent une existence qu'on ne peut plus qualifier de vie.



Un porc ayant vécu dans un élevage intensif, s'il est lâché librement dans un enclos, commence après quelques jours déjà à se comporter comme un sanglier. Car les porcs domestiqués partagent la même génétique et agissent eux aussi conformément à leurs instincts si les conditions s'y prêtent. Le soir venu, ils se construisent un nid avec des branches, des feuilles et de l'herbe. Dans les rares élevages qui respectent les besoins des animaux ils reçoivent de la paille. Pourtant, selon l'OPA, une litière de paille n'est pas demandée pour les porcs à l'engraissement.

En liberté, un porc ne défèque jamais à l'endroit où il dort. Mais par manque de place dans les boxes, ces animaux par nature très propres sont obligés de se coucher dans leurs excréments.

Selon l'OPA, les truies ont droit à une litière avant de donner naissance à leurs petits, ainsi que durant le temps de l'allaitement. Or cette litière manque systématiquement, même dans les élevages BIO et Label Coop, où pourtant la litière est prescrite pour les truies tout autant que pour les animaux d'engraissement. Là aussi, souvent, les animaux végètent sur un sol de béton! Les organisations de protection des animaux, qui n'ont aucun droit de recours, se voient dans l'impossibilité d'entamer des procédures légales. Une fois de plus, la Loi pour la protection des animaux reste un vœu pieux.

Très souvent nous avons rencontré des truies souffrant de **décubitus aux épaules**, résultat des innombrables heures qu'elles passent couchées sur le sol bétonné. Les porcs, en se levant et se couchant, s'appuient sur l'épaule. A chaque fois, le sol rugueux irrite la blessure, jusqu'à ce que se forment de grandes plaies infectées. Inutile de dire combien ces animaux souffrent. Selon la LPO, des animaux blessés ou malades doivent être médicalement soignés et logés séparément; dans le cas présent ils devraient être logés sur un lit de paille profonde. Mais ceci n'est pas respecté: les malheureux animaux sont laissés sans soins, abandonnés à leurs souffrances. Quand des protecteurs d'animaux riquent leur tête et cou afin de photographier ces innombrables cas de non-respect de la législation, le propriétaire est, dans le



Décubitus aux épaules, résultat des innombrables heures qu'elles passent couchées sur le sol bétonné



meilleur des cas, pénalisé par une ridicule petite amende.

Après le scandale de la **vache folle**, afin de tranquilliser la population carnivore, le Conseil Fédéral a instauré une défense absolue d'employer des **farines animales** pour l'alimentation des animaux. Mais **en secret, les engraisseurs de porcs ont reçu une dérogation!** Il leur est donc permis de nourrir leurs bêtes avec des déchets d'abattoirs qui sont finement broyés pour finalement constituer une sorte de soupe. Cette mixture horriblement puante est acheminée par camions-citernes vers les élevages et mise à disposition des ani-

maux. Aux environs de ces élevages plane un **odeur nauséabonde**, spécialement en été, et les habitants à l'entour s'insurgent contre ces insupportables émissions. Et les cochons? Ils sont obligés de se nourrir de cette infâme bouillie! Contraints d'ingurgiter cette saleté, ils sont atteints de **diarrhée chronique**. Résultat: forcés de se coucher dans leurs excréments liquides, ils sont couverts d'une répugnante couche de crasse. Voilà le sort réservé à ces animaux qui ne se coucheraient JAMAIS de plein gré dans leurs excréments!



**L'unique espoir pour ces pitoyables animaux est que de plus en plus de personnes mangent végétarien - pour leur propre santé et par respect envers les animaux.**

## L'engraissement des taurillons

Si, si, vous avez bien vu: il existe effectivement des taurillons qui peuvent passer un beau jour d'hiver ensoleillé à l'air libre! Mais n'oublions pas la phrase de Brecht: «Ceux-là qui sont dans l'ombre sont ceux-là que l'on ne voit pas.» Et ils sont plus nombreux dans l'ombre que dans la lumière! Beaucoup des ces animaux passent leur vie entière dans des étables sombres, serrés les uns contre les autres sur un sol dur et couvert d'excréments. Jamais ils ne voient le ciel, le soleil; jamais ces jeunes êtres qui ne demandent qu'à jouer ne se prélasseront dans l'herbe d'un pré.

A Berne, les marionnettes de l'agro-lobby ne réagissent pas, comme si la Loi sur la Protection des animaux n'existait pas. Que faut-il en conclure? Que les autorités de ce pays ont seulement permis au peuple de se prononcer en faveur d'une législation pour la protection des animaux pour lui faire croire qu'en démocratie l'on tenait compte de sa voix?

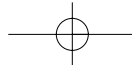
Car les taurillons, dans la promiscuité de leurs confinements, ne bénéficient aucunement de cette législation!



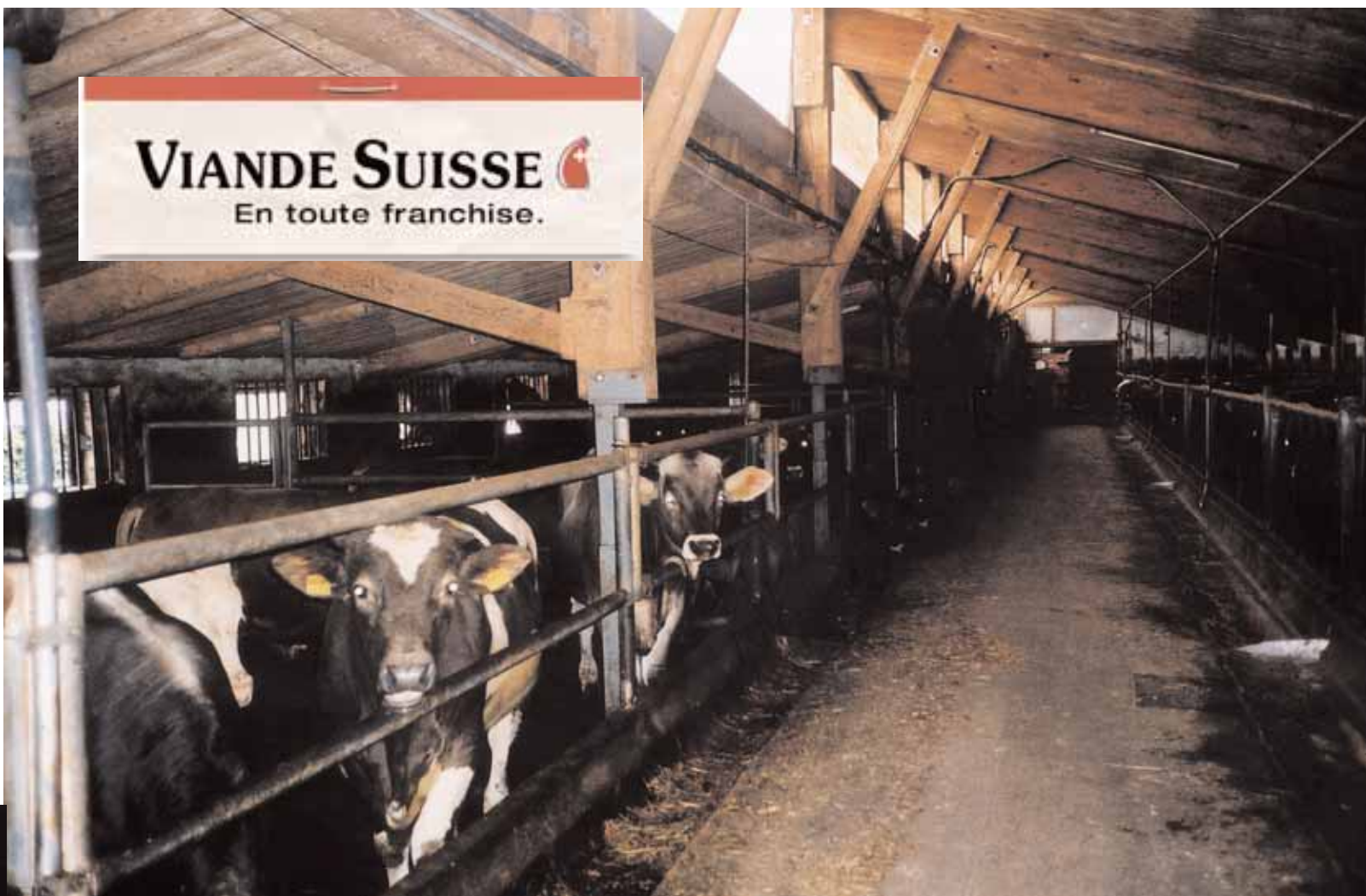
**Q**uelqu'un qui connaît véritablement un mammifère supérieur et qui n'est pas convaincu qu'il s'agit là d'un être sensible comme lui est psychologiquement anormal; il doit être interné dans une clinique psychiatrique.

KONRAD LORENZ

**Mangez végétarien - margarine purement végétale au lieu du beurre - pour votre santé et par respect des animaux!**

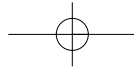


**VIANDE SUISSE**   
En toute franchise.



L'étable de concentration pour taurillons à Franex. Enfermés à vie! Tous les créatures ont le droit de vivre- et pas seulement de survivre- jusqu'au jour de leur mise à mort. Comment l'engraisseur peut-il supporter, jour après jour, la vue de ces animaux? Nous dénonçons ce bourreau d'animaux depuis 1998.

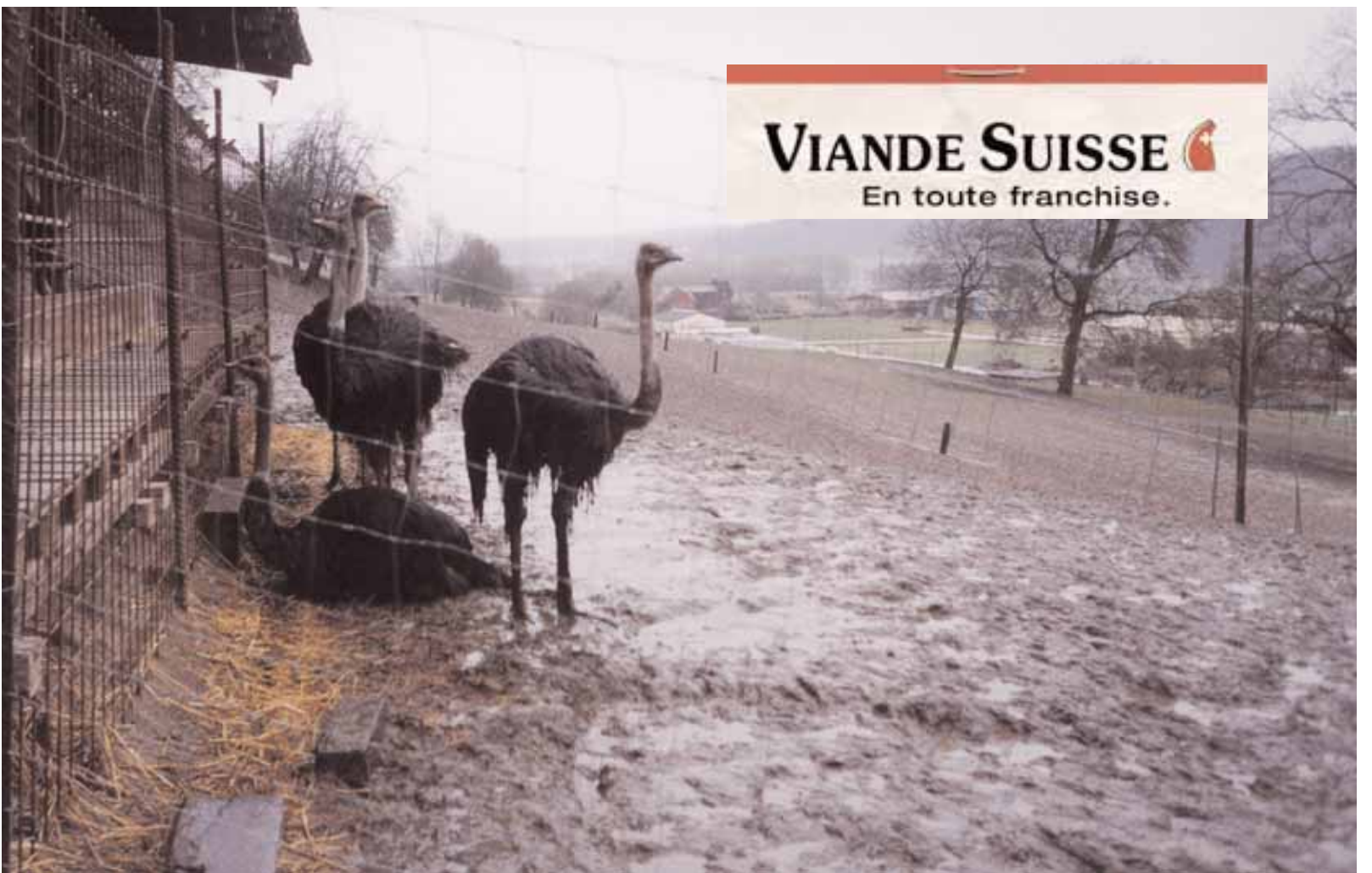




# Autruches



Dans la saleté: Les directives de l'Office vétérinaire fédéral prescrivent des bains de sable. La nourriture principale - l'herbage naturel - est mangée depuis bien longtemps.





Les autruches sont les plus grands oiseaux existant; le mâle peut atteindre jusqu'à 3 mètres avec un poids de 150 kg, la femelle est plus petite. Leur vie sociale compte parmi les plus complexes. Les autruches sont des coureurs par excellence; capables de résister pendant plus qu'une demi-heure à une vitesse de 50 km/h, elles peuvent atteindre une vitesse de pointe de 70 km/h.

Comment se fait-il que l'on voie apparaître sous nos climats des élevages d'animaux venus du Sud? Pourquoi ces fiers oiseaux, qui dans leurs lointains pays courent au travers d'espaces illimités, en sont-ils réduits à déambuler dans nos misérables enclos locaux, sans possibilité aucune de vivre selon les besoins de leur espèce?! Leurs oeufs sont rangés dans des incubateurs, leurs poussins naissent dans un triste bâtiment et passent les premiers temps de leur vie enfermés - les rudes conditions climatiques de nos latitudes l'imposent - pendant que les parents, coupés de toute possibilité de se comporter selon leurs sens innés, traînent les pieds dans un pré aux dimensions ridicules. Le mot d'ordre actuel est que l'agriculture doit se diversifier. Il faut donc offrir aux consommateurs autre chose que l'éternel steak-côtelette-émincé et autres banalités carnées. Certains rédacteurs se font même les porte-voix de cette orientation très «tendance»: «le papa de Bambi est tendre, surtout saignant». C'est avec ces mots que

Christian Jacot-Descombes, journaliste à l'Hebdo, vante les mérites de la viande de wapiti. Nous vous laissons apprécier.

Quand au bien-être de l'animal, c'est le moindre des soucis du gourmand! C'est ainsi que les amateurs de «spécialités du terroir» se délectent, parmi d'autres chairs d'animaux exotiques, d'autruches élevées fort à propos dans les vastes prés de Lucens.

Selon les directives sur la détention des autruches (ratides) de l'Office vétérinaire fédéral, *«les principes généraux de la protection des animaux sont applicables aux ratides comme aux autres animaux: les ratides doivent être détenus et nourris de la manière qui tient le mieux compte de leurs besoins.»* *«Il faut donc que les autruches puissent disposer d'un accès illimité à de grands pâturages et cela en toutes saisons, car elles doivent pouvoir se nourrir principalement d'herbages naturels.»* Pour ces natives des steppes, les «grands espaces» de l'OVF à la dimension locale. *«Le sol des pâturages pour autruches ne doit pas être boueux ni recouvert de neige pendant une longue période.»* *«Les jeunes doivent avoir la possibilité d'accéder à des pâturages durant de longues périodes, voire en permanence, dès la première semaine de vie.»* La réalité est toute autre - voyez ces fotos!



**Dos nus:** Le terrible ennui! Que faire d'autre que de ronger un peu le dos déplumés de ses camarades de malheur?

## Stands ACUSA

Ces derniers mois nous avons à maintes reprises «fait le trottoir», dressant nos tentes à la place du Molard afin d'y collecter des signatures pour nos initiatives. De même, nous avons informé les passants sur notre travail en faveur des animaux de rente en Suisse, photos à l'appui, afin de témoigner de la misère à laquelle d'innombrables animaux dans l'agriculture sont encore assujettis. Nous avons également traité de «la corrida». Les images choquantes des taureaux et des chevaux massacrés au nom d'une tradition sanguinaire portée en spectacle pour gens sans conscience ni gêne illustrent le bien-fondé de notre message : «N'assistez jamais à aucun de ces spectacles odieux!»

Cette année nous concentrons principalement nos efforts à la collecte de signatures en faveur de l'Initiative contre l'importation de la fourrure en Suisse. Nous ne voulons plus de ces peaux de chagrin!

Nous remercions chaleureusement nos fidèles bénévoles qui, par n'importe quel temps,

répondent «présent» chaque fois que nous avons besoin de leur soutien. Nous adressons également nos remerciements aux Autorités concernées pour l'amabilité avec laquelle ils nous accordent les permissions nécessaires à la tenue des stands. Nous accueillerons avec beaucoup de plaisir toute personne intéressée à nous prêter main forte. Les animaux maltraités ont besoin de porte-paroles prêt(e)s à s'engager concrètement en leur faveur. Avis à la jeunesse!



# Foie gras: une lueur d'espoir à l'horizon?

Le foie gras d'oie et de canard sera de nouveau sur la table de fête de tous les «gourmets» qui ne peuvent s'imaginer un repas de fin d'année sans se goinfrer de cet organe dégénéré d'un animal maltraité à outrance. Les méthodes de gavage sont désormais connues, plus personne ne peut prétendre les ignorer. D'ailleurs combien de fois n'avons-nous pas entendu des remarques telles que: «Oui, je sais mais c'est tellement bon.» C'est donc en toute connaissance de cause que ces personnes consomment le produit de la souffrance animale. Avec le concours des journalistes gastronomiques, avec des cours de cuisines pour cuisiniers amateurs, avec des rendez-vous de gourmets tel que celui de Bulle, baptisé «saveurs de fêtes» où le foie gras figure en bonne place parmi les produits du terroir, avec la certitude que des consommateurs sans égards pour les animaux continueront de se délecter de ce produit immonde, l'industrie du foie gras croit à son bel avenir. Pourtant, en août 2003, un communiqué de presse annonça qu'Israël cessait de produire du foie gras. La nouvelle fit l'effet d'un coup de tonnerre car Israël compte parmi les plus grands producteurs et exportateurs de foie gras d'oie, industrie qui génère un profit considérable. Nonobstant, la Cour suprême de l'Etat d'Israël a statué que «le gavage de oies et canards viole la loi» et a de ce fait proscrit le gavage des volailles à partir de mars 2005. Mais l'opposition n'a pas tardé à se manifester: De même que l'Union Européenne n'abolit pas les batteries pour les poules pondeuses mais se contente de les agrandir, les milieux du foie gras promirent «d'améliorer» les conditions de vie des animaux. La réponse du juge de Cour fut que «les besoins de l'agriculture ne priment pas toujours sur les intérêts des animaux» et que «l'on ne peut pas faire passer à l'arrière plan toutes les souffrances infligées aux animaux sous prétexte que ces dernières sont confrontées aux intérêts de l'agriculture.» Les organisations israéliennes de protection des animaux se battent depuis des années pour se faire entendre par leurs autorités; la décision de la Cour suprême est prometteuse mais, comme partout, le lobby agricole ne restera pas les bras croisés et défendra bec et ongles sa morbide exploitation.

Est-il nécessaire de rappeler comment chacun de nous peut agir afin de mettre fin à cette maltraitance des animaux?



Encagée, presque immobile, les intestins comprimés par le poids du foie



Fin de gavage, en route pour l'abattoir



# *Menu de Noël*



**Manger végétarien** ne signifie nullement qu'il faut se contenter de picorer des graines, ronger des carottes et mâchouiller des feuilles de légumes plus ou moins cuites. La préparation de mets végétariens demande certes plus d'imagination chez la cuisinière que la préparation de mets standard composés de viande et légumes «accompa-

gnants». Il existe une multitude de livres sur la cuisine végétarienne, qui donnent de l'inspiration et font découvrir que les légumes «accompagnants» peuvent se transformer en des plats principaux très plaisants. Notre suggestion pour un repas de fête sans aucun ingrédient d'origine animale - sans souffrance -- vous prouvera cette vérité! Bon appétit!

## *Assiette de salade de saison panachée*

## *Feuilleté de champignons au vin rouge*

## *Broccoli et carottes finement coupés*

## *Bananes flambées*

### *Le feuilleté*

*Huile d'olive et ou margarine; 2 à 3 oignons finement hachés; env. un verre de vin rouge; herbes, sel et poivre selon goût personnel; 1 boîte de tomates hachées; 250 gr de champignons de Paris coupés en tranches; deux paquets de pâte feuilletée; 100 gr de pecans (cashew nuts) hachés.*

*Dorer les oignons dans l'huile ou la margarine. Ajouter les tomates et le vin. Laisser cuire sur feu doux jusqu'à ce que le liquide soit évaporé. Assaisonner à volonté et laisser refroidir.*

*Pour les champignons: Chauffer l'huile ou la margarine. Ajouter les champignons et faire cuire à feu vif en remuant. Retirer du feu avant qu'ils perdent l'eau! Laisser refroidir. Poser des feuilles d'alu solides sur une planche à gâteau. Abaisser la pâte et en poser une portion sur la planche. Mélanger les tomates (sans le jus) et les champignons. Etaler le mélange dans la longueur de la pâte. Enrouler la farce en s'assurant que tout soit bien fermé. Eparpiller les noix, préalablement et légèrement grillées dans la margarine, sur la pâte en les enfonçant légèrement. Couvrir le tout avec la pâte restante en glissant les bords sous la forme. Napper avec de la margarine liquide. Faire cuire au four préchauffé à 200C. pendant env. 30 min. jusqu'à obtenir une pâte joliment doré.*

### *Bananes flambées*

*Une ou deux bananes par personne; env 100 gr de sucre; env 100 gr de margarine; un petit verre de Grand Marnier; un petit verre de rhum.*

*Couper les bananes dans la longueur. Laisser fondre la margarine dans une grande poêle à rôtir plate. Ajouter le sucre.*

*En remuant, cuire à feu doux jusqu'à obtenir une légère caramélisation.*

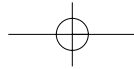
*Ajouter les bananes.*

*Les dorer des deux côtés à feu vif. Attention, la manoeuvre est délicate!*

*Ajouter le rhum et le Grand Manier.*

*Incliner légèrement la poêle, arroser d'alcool et flamber les bananes. Poser délicatement les fruits sur un plat et decorer avec des feuilles de menthe.*

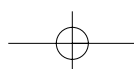




## Merci aux autorités de Barcelone d'avoir fait le premier pas vers l'abolition de la corrida dans leur province - plus de massacres dans les arènes en Catalogne.

Lors de sa dernière séance du 6 avril 2004, la Municipalité de Barcelone a décidé de ne plus organiser de corridas dans sa ville. C'est un pas géant en avant! Dans le Sud de la France par contre, on essaie par tous les moyens d'organiser des corridas ou de les réintroduire dans le plus grand nombre de régions possibles, au nom d'une soi-disant tradition. Ces régions sont celles qui peuvent compter sur un afflux de touristes, ainsi que de visiteurs venant de pays où ces spectacles sadiques et répugnants sont réprouvés. Chaque année, un nombre considérable de touristes remplissent les arènes. Ils espèrent voir une fois dans leur vie comment un méchant taureau va encorner un cheval avant que celui-là soit massacré par un si «courageux» torero! Les organisateurs peuvent toujours compter sur ces psychopathes assoiffés de sang. Et c'est ainsi que des milliers de ces individus

s'entassent sur les gradins et garantissent la perpétuation de ces massacres. Chaque année, des milliers de taureaux sont torturés et mis à mort devant cette populace impitoyable. Et même si quelques curieux horrifiés, mal informés sur la corrida, quittent les arènes avant la fin du spectacle, l'essentiel pour les organisateurs est qu'ils ont payé leur billet d'entrée. Quant aux touristes peu respectueux des animaux - et d'eux-mêmes - ils doivent savoir qu'une seule entrée dans les arènes pour voir une corrida est une entrée de trop! Le jour où les gradins seront vides, les corridas cesseront d'elles-mêmes! Les organisateurs et leurs méprisables marionnettes n'auront plus qu'à mordre eux-mêmes la poussière imbibée de sang. La Municipalité de Barcelone a offert à tous les opposants à la corrida un magnifique cadeau. Qu'elle en soit remerciée chaleureusement.



## Migros plus progressive que Coop: la viande de veau rouge - de veaux nourris selon leur besoins - a plus de goût!

A présent, les consommateurs doivent enfin se rendre à l'évidence que la viande de veau rouge a plus de goût que celle de veaux souffrants et anémiques. Ces dernières années, la vie des veaux suisses s'est quelque peu améliorée. En 1991, l'association contre les usines d'animaux et l'association suisse des engraisseurs de veaux ont conclu un accord, rendant possible un développement positif. Ainsi, l'engraissement dans des caissons étroits a été enfin abandonné et les animaux vivent en groupe sur une litière de paille.

S'il faut se réjouir de cette amélioration des conditions de leur détention, la stabulation des veaux d'élevage - les futures vaches laitières - n'est, par contre, pas satisfaisante: Si ces animaux sont effectivement nourris conformément à leurs besoins, il n'en demeure pas moins qu'on les maintient encore souvent à l'isolement dans des boxes exigus ou dans des «igloos», quand ils ne sont pas carrément attachés, ceci en totale violation de la législation.

Quand aux veaux destinés à l'engraissement, ceux-ci ne sont pas, loin s'en faut, nourris selon leurs besoins, puisqu'on ne leur permet que du lait afin de rendre leur viande pâle. Mais le lait comme nourriture exclusive convient aux premiers jours de la vie d'un veau seulement; celui-ci commence déjà après deux à trois semaines de mâchouiller des brins de paille ou de l'herbe. Rappelons que l'herbe et le foin sont la nourriture naturelle des herbivores ruminants, condition indispensable à leur santé et à leur bien-être. Pourtant, les industriels de la viande s'arrogent une fois encore le droit de bafouer les droits les plus élémentaires de ces êtres vivants: Afin de garder leur viande pâle, et qu'elle se distingue ainsi de la viande de boeuf rouge et moins chère, les engraisseurs privent leurs animaux de nourriture solide, les rendant anémique et maladifs.

Malgré que des tests qualitatifs aient révélé que la viande de veau rose soit plus «goûteuse», Coop et autres grandes boucheries pénalisent financièrement la viande de veau rouge et privilégient sa vente en restaurant pour la simple raison qu'apprêtée sur l'assiette la couleur n'est plus visible. A l'étalage des boucheries, les consommateurs préfèrent encore majoritairement la viande de veau

pâle. La tradition de la viande pâle repose sur le fait qu'autrefois les veaux étaient abattus plus jeunes qu'aujourd'hui, fournissant donc, par la force des choses, une viande plus claire. A titre d'exemple, dans les années soixantes, les animaux étaient tués à un poids de 50 kg environ, alors qu'aujourd'hui on les envoie à l'abattoir cent kilos plus lourds. En achetant de la viande pâle, le consommateur se berce de l'illusion d'acquérir la chair de très jeunes animaux, gage, pense-t-il, d'une viande plus tendre.



L'association contre les usines d'animaux ACUSA a maintenant convenu avec les responsables de la Migros que les veaux engraisés dans le programme M7 recevront du foin et que les éleveurs ne seront plus pénalisés par des réductions de prix sur la viande rouge ou rose de leurs veaux. Ce faisant, Migros a pris une décision de principe; au consommateur maintenant d'en favoriser l'application, tant au nom du respect des animaux que dans son propre intérêt. Car d'un point de vue culinaire, la viande de veau rouge est à privilégier à celle des veaux souffrants et anémiques dont on obtient la viande blanche. Non seulement cette viande est très fade mais de plus elle contient beaucoup d'eau. Le client paie donc très cher pour acheter de l'eau! Enfin, si les humains qui souffrent d'anémie se sentent affaiblis, on ne peut que s'insurger contre une pratique qui maintient volontairement les animaux dans un pareil état. Ces animaux pitoyables sont systématiquement maltraités, leurs droits bafoués, et la législation sur la protection des animaux reste, une fois de plus, un vœu pieux.

Les animaux de chez Coop-Naturaplan ne reçoivent donc pas la nourriture adéquate, malgré ce qu'en disent les idylliques mais mensongères images de leurs publicités. Non plus chez Bio-Bourgeon.

Nous ne vous encourageons pas à consommer de la viande de veau, mais si cela vous semble inévitable, achetez seulement la viande rose ou rouge des animaux nourris correctement, c'est à dire avec du foin et de l'herbe, du programme M7 ou de KAG-Freiland. Les veaux de KAG-Freiland, non seulement sont nourris conformément à leurs besoins, mais, mieux encore, bénéficient de sorties en plein-air, comme le préconise la Législation sur la protection des animaux.

# Covance - le trust de l'expérimentation animale



A Münster, deux mille primates sont détenus dans le «dépôt» allemand de ce trust international de l'expérimentation animale. Ils souffrent de troubles du comportement importants à la suite de leur détention dans des cages exiguës, dans un isolement absolu. Les singes présentent des symptômes bien connus: ils répètent sans cesse des mouvements stéréotypés de la tête, se balancent de-ci de-là, tournent en rond, font des chutes. La monotonie de leur vie et l'isolement social les rend fous dans le sens le plus strict du terme.

Au sujet des photos réalisées dans ce laboratoire, la chercheuse renommée, Jane Goodall dit: «C'est horrible de voir ces cages exiguës où sont enfermés les singes et qui sont utilisées partout dans le monde dans les laboratoires de recherche médicale. Ce sont des cages très petites, nues en fil de fer ou à barreaux. J'ai passé ma vie dans la brousse, je sais comment fonctionnent les singes, êtres sensibles dotés d'une intelligence, et qui vivent en colonies. Ils ont une vie sociale très développée au sein de leur famille. Chaque jour, ils sont en quête de nouvelles découvertes lors desquelles ils font appel à leurs facultés intellectuelles. Leur vie en pleine brousse est fantastique. Il est extrêmement choquant de voir des singes isolés dans des cages, sans aucune possibilité de se livrer à des occupations, à tel point que la monotonie et la tristesse de leur existence les fait sombrer dans la folie. Utiliser des primates pour effectuer sur



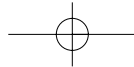
eux des tests de toxicité est inacceptable. Le film vidéo [qui peut être téléchargé depuis le site [www.vgt.ch/covance](http://www.vgt.ch/covance)] m'a profondément choquée: on y voit la maltraitance de ces animaux sans défense, le manque de tout sentiment et la brutalité chez ceux qui s'en occupent, on entend des plaisanteries et de gros rires. C'est indigne! Ces animaux sont traités comme des objets.»

Parmi les mandants de Covance figurent aussi des entreprises suisses: Novartis/Ciba Geigy, Hoffmann-La Roche et d'autres encore, ainsi que des fabricants de produits cosmétiques dont l'Oréal. Une liste exhaustive de ces mandants est diffusée sur le site [www.vgt.ch/covance](http://www.vgt.ch/covance)

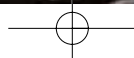
### Expérimentation animale au Suisse en 2003

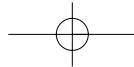
475'445 animaux ont été utilisés l'année dernière dans des expériences soumises à autorisation; 152'088 animaux ont servi dans des expériences non soumises à autorisation. Le pourcentage d'animaux exposés à une contrainte sévère (de degré 3) est resté constant.





Voulez-vous porter la peau d'un chat ou d'un chien - d'un chat ou d'un chien comme le vôtre - autour du cou? Dans plusieurs pays asiatiques, d'innombrables chats et chiens sont élevés ou capturés et tués de façons les plus barbares. Leurs peaux sont exportées sous les dénominations les plus diverses - laconiquement appelées «fourrure véritable» et teintées dans toutes les couleurs imaginables - et peuvent enfin orner aussi nos anoraks et manteaux. L'initiative populaire fédérale contre les importations de fourrures fera également échec à ces honteuses maltraitances d'innocents animaux.





**L'attestation des signatures par les communes est l'affaire du comité d'initiative - laisser en blanc**

La fonctionnaire soussignée certifie que les .... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent au verso ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:

Affranchir,  
s.v.p.

Lieu: .....

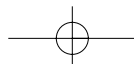
Date: .....

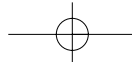
La fonctionnaire compétente pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

.....  
.....

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Dr Erwin Kessler, Im Büel 2, 9546 Tuttwil / Marlène Gamper, Frohburgweg 22, 8180 Bülach / Suzanne Wachtl, Route Suisse 33, 1296 Coppet / Roland Fäsch, Frohburgweg 22, 8180 Bülach / Manuela Pinza, Lahnhalde 11, 8200 Schaffhausen / Silvia Reichle, Bocksrietstieg 26, 8200 Schaffhausen / Lydia Reichle, Bocksrietstieg 26, 8200 Schaffhausen

ACUSA  
VgT-Initiativbüro  
Postfach 63  
8204 Schaffhausen





Importierte Pelze kommen entweder aus grausamer Käfighaltung (links) oder grausamem Fallenfang (rechts). Die vom VgT lancierte eidgenössische Volksinitiative verlangt deshalb ein Importverbot für Pelzkleider und Pelzwaren.



## Initiative populaire fédérale contre les importations de fourrures

Publiée dans la Feuille fédérale le 7 octobre 2003 / Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 7 avril 2005  
 Cette liste, entièrement ou partiellement rempli, doit être renvoyée jusqu'au 31 janvier 2005

Les citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art 68s), que la constitution fédérale soit complétée comme il suit: Art. 80, al. 4 (nouveau):

**L'importation de peaux à fourrure et de fourrures est interdite. Font exception les peaux de mouton, de chèvre et de bovins et les fourrures synthétiques.**

**Seuls les électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.** Les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relative à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

No postal:	Canton:	Commune politique:
-----	-----	-----

No	Nom <small>écrivez à la main et lisible, s.v.p.</small>	Prénom	Né(e) le <small>jour/mois/année</small>	Adresse exacte <small>rue et numéro</small>	Signature manuscrite	Contrôle <small>laisser en blanc</small>
1						
2						
3						
4						
5						

**A envoyer aussi partiellement remplie! A renvoyer jusqu'au: 31 janvier 2005**

